

Regroupons nous !

Des habitants de la commune cherchent à se regrouper pour partager les frais de transports sur les travaux suivants :

- Vidange de fosses septiques
- Démoussage de toiture

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de la mairie avant le 15 juillet.

Blars fête la St Jean

Le Comité des Fêtes de Blars vous invite le Samedi 24 juin 2017 à fêter tous ensemble la St Jean.

8 h - Petit-déjeuner aux Tripoux

9 h 30 - Foire

15 h - Jeu de quilles de IX

20 h - Pique-nique

Nous terminerons ce moment de convivialité autour du feu de la St Jean au Lac de La Fontaine.



Les secrets de l'église « Saint-Laurent » de Blars

Dans le cadre de ses activités estivales, l'association des « Amis de l'Abbaye de Marcihac », organise, les 11 juillet et 22 août 2017, une visite guidée intitulée :

« Les secrets de l'église Saint-Laurent de Blars, ancien prieuré de l'Abbaye Saint-Pierre de Marcihac ».

Claude Soiro, architecte DPLG, dirigera cette visite qui correspond à la découverte et à l'analyse architecturale d'un édifice remarquable par sa structure, son histoire compliquée et la qualité de ses décors.

Il vous proposera de faire « parler les pierres » au cours d'une visite d'environ deux heures, par une observation générale de l'édifice et la découverte de ses nombreuses particularités architecturales.

Une présentation informatique, à l'aide d'images 3D, permettra de reconstituer l'évolution de l'église au cours des siècles, en soulignant l'adaptation de son utilisation liturgique aux différents états de la construction.

Lieu de rendez-vous : devant l'église de Blars

Horaire : 9 h 00

Tarif : 5 € (moins de 12 ans gratuit)

Contact :

06 28 05 07 33

05 65 31 36 08



Tous ensemble bougeons !



Poisson Frites avec Cod-en-Bleu

Blars, Mercredi 28 juin 2017, 18h30 - 21h00

Buvette, animations 'sportifs!'

Faites vos commandes d'avance sur

06 46 71 16 00 or 06 26 45 54 18 or 05 63 95 36 45

ou par courriel
info@cod-en-bleu.com

Comment faire la commande

* Regardez le menu sur le dos et faites votre commande en ligne sur www.cod-en-bleu.com OU par téléphone sur les numéros de téléphone ci-dessus.

* Indiquer exactement ce que vous voulez, l'heure que vous souhaitez le ramasser et toutes les instructions spéciales.

* Payer lorsque vous ramassez.

* Profitez de la commande supplémentaire pour faire les réserves au congélateur!

* Apportez vos couverts, récupérez votre commande à l'heure prévu et réglez. Restez et mangez sur place à Blars OU vous êtes libre de reprendre votre commande chez vous!

* Glace gratuite offert par l'association 'Tous Ensemble...Bougeons!'



Menu Français

Filet de Cabillaud (224g - 280g)	€ 7.95
Queue de Langoustines (10 pièces)	€ 6.50
Morceaux de filet de poulet panés (8 pièces)	€ 6.50
Frites style Britannique faites à la main	€ 2.95
Croquette de Poisson	€ 2.25
Purée de Petits Pois	€ 1.20
Sauce au Curry	€ 1.20
Tourte aux Steak	€ 4.25
Tourte aux Steak avec jus fait avec bière Britannique	€ 4.25
Tourte aux Steak et aux Rognons	€ 4.25
Tourte aux Bœuf et aux Oignons	€ 4.25
Tourte aux Poulet et aux Champignons	€ 4.25
Tourte Végétarien	€ 4.25
Grande Nem végétarienne	€ 3.00
Saucisse	€ 1.30
Grande Saucisse	€ 2.50
Anneaux d' Oignon (5 pièces)	€ 1.50
Oignon Mariné	€ 0.50
Grande Cornichon Marinée	€ 0.80
Boissons	€ 1.50
Bière Style Anglais	€ 3.00
Menu Enfant Poisson Frites	€ 6,25

* 28 juin 2017, Blars, une glace est offerte par l'association 'Tous Ensemble...Bougeons!'



MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

mairie.blars@orange.fr

elus.blars@gmail.com

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Election municipale partielle : Appel à candidature
- Travaux de voirie 2017
- Fauchage, débroussaillage.
- Tirs d'été.
- La commune en fleurs
- Cimetière : « espace sensible ».
- Les infos du Symictom
- Regroupons nous
- Les secrets de l'église Saint-Laurent de Blars
- Le feu de la Saint Jean
- Repas « Tous ensemble bougeons »

La gazette Blarsoise

2017

2ÈME TRIMESTRE

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Lors de la parution de la dernière gazette, en mars 2017, je vous annonçais ma démission de mon poste de maire ainsi que de celle de représentant de la commune à la communauté de communes.

Cette démission a bien été prise ne compte par le Sous-préfet de Gourdon qui, compte tenu du calendrier électoral que nous venons de vivre, la rendra effective dans le courant du mois de juillet.

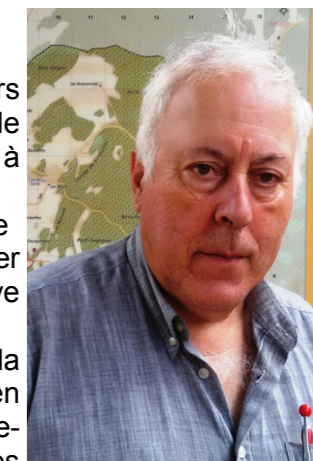
Je souhaite rester au conseil municipal avec la fonction d'adjoint, pour continuer à servir la commune en accompagnant les nouveaux élus, en les aidant efficacement et en partageant tous ce que j'ai appris durant mes mandats.

Avant d'élire un nouveau maire, le sous préfet organisera dès que possible des élections municipales partielles pour que le conseil municipal soit au complet. C'est une fois que le conseil sera complet que l'élection du maire pourra avoir lieu.

Nous vous tiendrons informés dès que nous connaîtrons la date de cette élection partielle.

Je tiens à vous renouveler tous mes remerciements pour votre fidélité et pour la confiance que vous m'avez témoignée pendant ces nombreuses années passées à la mairie de Blars.

En cette période d'été et de vacances, la population du village va, comme chaque année, considérablement augmenter. Aussi, je vous renouvelle tous mes conseils de prudence pour passer un bel été sans accident dans la joie et la bonne humeur.



Election municipale : Appel à candidature

Afin de procéder à l'élection du nouveau Maire, une élection partielle sera prochainement organisée afin d'élire le onzième conseiller de la commune.

Vous pouvez dès à présent contacter la mairie pour proposer votre candidature à ce poste.

Nous vous remercions pour votre implication



TRAVAUX DE VOIRIE 2017 : Routes et éclairage public

Grâce aux travaux de la commission voirie, la Communauté de communes investie chaque année 500 000 € dans l'entretien et la remise à niveau de ses routes.

Concernant notre commune, cette année, c'est la tranches 2 du chemin de la Fontaine, la route du Mas, de la maison de Mme Gutknecht à la maison Mme et Mr Lapergue » qui ont été remises en état.

Ces travaux comprennent un dérasage des bas côtés, un balayage, un reprofilage et un enduit bicouches pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales du corps de la chaussée.

La municipalité a profité de ces travaux pour améliorer la voirie communale de la maison de Mme et Mr Holier à la maison Mme Raymonde Guiral en profitant des tarifs « groupe » CCCLM.

Cette partie très dégradée posait des problèmes d'infiltration d'eau dans une maison voisine de cette voie.

Vous avez pu constater également que l'éclairage public a été remis à niveau.

L'entreprise VIGILEC a procédé à l'entretien et à la réparation des vingt deux points lumineux de la commune avec changement systématique de toutes les ampoules.

Cette intervention est assortie d'une garantie totale pour une durée de 4 ans pour un coût total de 1600 €



Fauchage Débroussaillage

Cette année, suite à l'appel d'offre passé par la Communauté de Communes pour la partie « fauchage débroussaillage », l'entreprise Arnaud de Lauzes a été retenue pour effectuer cette tâche.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui, par leurs actions citoyennes contribuent à l'embellissement de notre village afin de le rendre encore plus accueillant.

« Tonte de l'herbe, débroussaillage, fleurissement etc... »
Un petit effort de chacun permet de réaliser des économies non négligeables pour la commune donc pour tous les contribuables.

Tirs d'été

Du 29 juillet au 6 août, comme chaque année, auront lieu les « tirs d'été » sur la commune de Blars.

De quoi s'agit-il ?

C'est une chasse aux chevreuils males exclusivement, pratiquée à l'approche et à l'affût qui est autorisée du 1er juin au 10 septembre de chaque année.

Sur la commune, quelques chasseurs s'adonnent à ce type de chasse pendant ces semaines estivales.

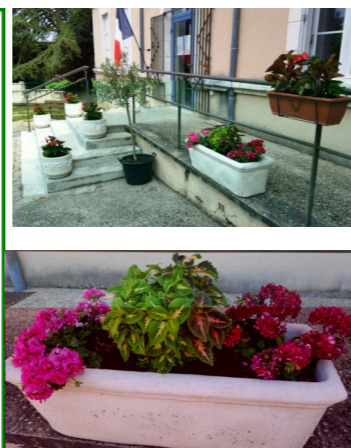
Si vous entendez des tirs de carabine pendant cette période, ne vous inquiétez pas, cette pratique est parfaitement légale (autorisation individuelle délivrée par la préfecture du Lot) et bien encadrée par l'association de chasse de Blars.

La commune en fleurs !

Cette année, la commune a prévu au budget investissement, l'achat de jardinières en pierre reconstituée pour permettre une meilleure conservation des fleurs et pour embellir le village.

Le budget consacré a été de 713 €.

Elles sont installées et déjà les fleurs ont bien profité !



2017

Cimetière : « espace sensible »

La municipalité reçoit d'innombrables remarques sur l'état des parties communes du cimetière.

Depuis 2016, il nous est impossible d'utiliser légalement des produits phytosanitaires pour éradiquer les mauvaises herbes.

L'année dernière, nous avons fait appel aux volontaires pour réaliser un arrachage de l'herbe manuellement mais nous pensons que cette action n'est pas tenable à long terme.

Pour 2017, ce travail sera réalisé par des professionnels. Et parallèlement, le conseil mène une réflexion pour doter la commune d'une machine qui permettrait un arrachage mécanique de l'herbe dans les parties communes du cimetière et éventuellement sur d'autres sites dans le village.

Il est bien entendu que l'entretien des espaces entre les tombes et les caveaux reste à la charge de chacun.



Objectif
PHYTO
dans nos villes et villages



Les infos du SYMICTOM

Le SYMICTOM a présenté son rapport d'activité pour l'année 2016 ce qui nous permet de vous communiquer les informations suivantes :

Le SYMICTOM met à votre disposition à la mairie des sacs transparents réservés à la collecte des recyclables. Il est bien entendu que ces sacs sont destinés exclusivement à la collecte des recyclables.

Suivant une étude menée par le SYMICTOM, la quantité nécessaire évaluée pour une famille de trois personnes est de 1 sac pour 15 jours soit 2 paquets de 25 sacs pour 6 mois.

Dans les mois à venir, un suivi informatique sera mis en place pour optimiser la distribution et l'utilisation de ces sacs transparents qui représentent un coût non négligeable pour le budget du syndicat.

L'objectif est d'augmenter encore la quantité des recyclables récupérés : 69,59 kg/an/habitant en 2008 pour 81,06 kg/an/habitant en 2016 soit une progression de 16,49 %.

Pour les ordures ménagères, les poids collectés sont les suivants : 243 kg/an/habitant en 2008 contre 187,37 kg/an/habitant en 2016 soit une diminution de 22,89 %.

En 2009, le SYDED a collecté 39,5 kg de verre/an/habitant pour 40,3 kg en 2016.

Ces résultats ont permis sur la période donnée de faire baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. « T.E.O.M. ». Taux en 2008 = 10,93 % Taux en 2016 = 10,54 % soit une diminution de 3,57 %.

Il est encore possible d'améliorer ces résultats en prenant conscience de l'intérêt que nous avons à bien gérer nos déchets.

Nous devons encore diminuer le volume de nos ordures ménagères par la promotion du compostage individuel ou collectif.

Nous devons augmenter les volumes des produits recyclables et du verre en respectant les consignes de tri, en évitant de mettre les textiles et chaussures dans les bacs verts par exemple. Les points de collecte des textiles seront augmentés en 2017/2018.

Pour finir, une étude est menée par l'ADEME pour mettre en place prochainement une taxe incitative qui permettrait de rétablir une équité en fonction des volumes collectés et l'utilisation du service proposé.

Nous sommes tous concernés par ce challenge et sommes déjà nombreux à avoir compris l'intérêt d'une telle démarche qui valorisera l'image de notre village en préservant l'avenir de notre planète.